

# COMPÉTENCES TECHNIQUES

pour les intervenants en usage  
de substances au Canada v. 3

## PLANIFICATION DU TRAITEMENT



Centre canadien sur  
les dépendances et  
l'usage de substances

Données, Engagement, Résultats.



Centre canadien sur  
les dépendances et  
l'usage de substances

Les indicateurs comportementaux des différents niveaux de qualification ne sont que des exemples qui peuvent être adaptés pour répondre aux besoins et au mandat de chaque organisation.

Dans les compétences du CCDUS, le terme « usage de substances » inclut les situations où des professionnels travaillent avec des personnes qui consomment ou ont consommé des substances, ont reçu un diagnostic de trouble lié à l'usage de substances médicalement reconnu ou subissent des méfaits liés à leur usage de substances. Pour en savoir plus, voir les critères du trouble lié à l'usage de substances dans le *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux* (5<sup>e</sup> édition, DSM-5).

Pour plus d'information sur l'analyse comparative entre les sexes et les genres (ACSG+), voir le [www.ccsa.ca/fr/analyse-comparative-entre-les-sexes-et-les-genres](http://www.ccsa.ca/fr/analyse-comparative-entre-les-sexes-et-les-genres)

© Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances, 2021

Pour des copies supplémentaires, communiquez avec nous :

75, rue Albert, bureau 500

Ottawa (Ontario)

K1P 5E7 Canada

Courriel : [competences@ccsa.ca](mailto:competences@ccsa.ca)

ISBN 978-1-77178-838-0

## PLANIFICATION DU TRAITEMENT

Collaborer à l'élaboration d'un plan de traitement et de bien-être fondé sur les constats du dépistage et de l'évaluation en s'assurant que les activités et les ressources correspondent aux besoins, aux forces et aux objectifs de la personne. Le processus comprend aussi la surveillance, l'évaluation, la planification de la cessation des services et la mise à jour du plan de traitement de façon à refléter les besoins et objectifs changeants de la personne.

### EXEMPLES

1 = Préliminaire	2 = De base	3 = Intermédiaire	4 = Avancé
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Explique le processus de planification du traitement de l'organisme pour permettre aux personnes de prendre des décisions éclairées par rapport à leurs options</li> <li>2. Communique de l'information de base sur les programmes et services de traitement offerts aux personnes et les oriente vers des programmes et services appropriés</li> <li>3. Reconnaît et comprend les différents modes de savoir, dont les modes de savoir autochtones, et les applique à l'élaboration de plans de traitement personnalisés (p. ex. guérison au contact de la terre)</li> <li>4. Identifie les obstacles au traitement de chaque personne et contribue à les lever (p. ex. problème de transport, planification de la sécurité, insécurité alimentaire, services de garde d'enfants)</li> <li>5. Se conforme aux lois, directives, procédures et protocoles portant sur la confidentialité et la déontologie</li> <li>6. Veille à ce que le plan de traitement réponde aux objectifs de bien-être de la personne en utilisant une approche centrée sur la personne qui tient compte des soins de santé dans leur ensemble</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Évalue, en collaboration avec la personne, les obstacles individuels et structurels qu'elle pourrait rencontrer en voulant prendre part ou en prenant part aux activités du plan de traitement</li> <li>2. Collabore avec la personne et des professionnels de plusieurs disciplines pour : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. établir une compréhension de base de la planification du traitement</li> <li>b. fixer des objectifs réalistes et atteignables à court et à long terme</li> <li>c. nommer des facteurs culturels, générés, contextuels et personnels à prendre en compte dans le plan</li> <li>d. établir un plan de traitement tenant compte des pratiques éclairées par des données probantes ainsi que des objectifs, de l'âge, du genre, de la culture et de la situation de la personne</li> <li>e. modifier le plan en cours de route afin qu'il continue de répondre aux besoins de la personne et à d'autres situations de sa vie</li> </ol> </li> <li>3. Intègre au plan de traitement l'information sur les forces transmises par le conjoint, la famille et les soutiens sociaux, s'il y a lieu; considère les soutiens non humains (p. ex. animal de compagnie ou d'assistance, rapport avec la nature)</li> <li>4. Garde des dossiers clairs et précis sur toute l'information essentielle recueillie durant le processus de planification du traitement</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Évalue la gravité relative des troubles d'usage de substances et de santé mentale, le cas échéant, et ajuste le plan de traitement en conséquence</li> <li>2. Met en application une gamme de techniques et de méthodes sensibles au genre et au traumatisme et éclairées par des données probantes pour soutenir l'engagement vis-à-vis du plan de traitement et des activités connexes</li> <li>3. Fait preuve de créativité dans ses communications avec les personnes ayant des antécédents complexes ou sensibles et les professionnels de divers domaines, et a recours à différents modes de savoir pour augmenter les chances d'atteindre les objectifs de traitement</li> <li>4. Se tient au courant des nouvelles approches sensibles au sexe, au genre et au traumatisme et éclairées par des données probantes pouvant aider à élaborer des plans de traitement efficaces</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Collabore avec une vaste gamme de professionnels de diverses disciplines pour concevoir et mettre en œuvre des activités et des plans de traitement correspondant aux groupes de populations, aux contextes et aux besoins complexes</li> <li>2. Supervise ou encadre d'autres personnes dans la conception et le déploiement de plans de traitement efficaces et sensibles au genre et à la culture</li> <li>3. Dirige la planification et la réalisation d'évaluations de la planification du traitement, ou y travaille conjointement avec d'autres personnes</li> <li>4. Dirige l'élaboration de programmes de traitement adaptés à des populations et à des groupes précis</li> <li>5. Offre des occasions d'apprentissage et de formation à d'autres personnes pour améliorer la compréhension des approches thérapeutiques sensibles au genre et au traumatisme et éclairées par des données probantes</li> </ol>

## PLANIFICATION DU TRAITEMENT

Collaborer à l'élaboration d'un plan de traitement et de bien-être fondé sur les constats du dépistage et de l'évaluation en s'assurant que les activités et les ressources correspondent aux besoins, aux forces et aux objectifs de la personne. Le processus comprend aussi la surveillance, l'évaluation, la planification de la cessation des services et la mise à jour du plan de traitement de façon à refléter les besoins et objectifs changeants de la personne.

### EXEMPLES

1 = Préliminaire	2 = De base	3 = Intermédiaire	4 = Avancé
	<ul style="list-style-type: none"><li>5. Surveille les progrès de la personne tout au long du traitement, célèbre ses réussites, reconnaît les possibilités que créent les revers ou les obstacles, et soutient la personne lorsqu'elle s'efforce de les surmonter</li><li>6. Aide le personnel chevronné à évaluer les activités de planification du traitement</li></ul>		